



**Procès-verbal
de la cinquième réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2019-2020
de l'École NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

N° de la
résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

Procès-verbal de la 5e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 16 juin 2020 à 16 h, sur Teams.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Letendre	Enseignante
Shanie Fontaine	Enseignante
Valérie Gagnon	Parent
Marie-Pierre Leroux	Parent
Stéphanie Pruneau	Personnel de soutien
Marie-Josée Langlois	Directrice

ÉTAIENT ABSENTS :

Sylvie Dubois	Membre de la communauté
Maxime Allard	Membre de la communauté
Erika Eggena	Parent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement à 16h07.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lucie Letendre et résolu :

QUE l'ordre du jour de la cinquième réunion ordinaire soit adopté avec les ajouts suivants:

- 4.2 Évaluation des bulletins
- 4.3 Rentrée scolaire

➤ **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CE #20-06-16-01

CE #20-06-16-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2020

Il est proposé par Shanie Fontaine et résolu :

QUE le procès-verbal du 4 juin dernier soit adopté avec les modifications suivantes :

Point 8 à la dernière phrase du paragraphe pour en arriver... ajouter « les membres du syndicat ont été consultés ».

➤ **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

4.1 Achats budget CÉ

L'achat du climatiseur portatif a été fait. Ce n'est pas celui qui a été vu à la dernière rencontre, mais c'est un des climatiseurs qui était dans les bon rapport qualité/prix.

4.2 Évaluation bulletin juillet

Petite modification au bulletin prévu à la fin de l'année. Il n'y aura pas de notes pour les différentes disciplines. Ce sera seulement « Réussi », « Non réussi » et « Non évalué ».

4.3 Rentrée scolaire en période de pandémie (2^e vague à prévoir)

Un point de presse a eu lieu ce matin. L'école redevient obligatoire pour tous à partir du mois d'août avec le ratio habituel dans les classes. Il y aura création de cellules, un peu comme des familles. Les enfants pourront être moins distancés de 5 autres élèves et il y aura un mètre de distance entre les cellules. Ce sont les profs qui vont circuler dans les locaux. Pour les adultes ce sera encore 2m de distance et pour les interventions rapprochées, il y aura port du masque et de la visière. S'il y a une deuxième vague, il n'y aura pas fermeture des écoles au Québec au complet. Chaque milieu devra prévoir un protocole d'urgence pour desservir les élèves et minimiser les risques de propagation et d'éclosions

<p>CE #20-06-16-03</p>	<p>5. QUESTIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC</p> <p>6. ACTE D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Dépôt de l'acte d'établissement transmis par le CS. Chaque année nous devons déposer le tout au cartable du conseil d'établissement.</p> <p>7. NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU CÉ</p> <p>La composition du CÉ et du nombre de représentants est maintenant une délégation du CÉ.</p> <p>Actuellement il est composé de 3 parents, de 3 membres du personnel en plus des membres de la communauté. Il faudra aussi maintenant nommer 2 substituts lors de l'AGA, c'est maintenant obligatoire. Ce sera à l'assemblée générale que le tout se fera. L'élection du membre représentant au comité de parents du CS parents devra être choisie à l'assemblée générale aussi.</p> <p>Il est proposé par Lucie Letendre et résolu :</p> <p>QUE la composition du CÉ et du nombre de représentants soit maintenue.</p> <p>➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>8. ÉCHÉANCES LOI 40</p> <p>Les échéances pour la constitution du conseil d'administration du centre de services ont été modifiées à cause de la pandémie. Le conseil d'administration sera constitué au plus tard le 15 octobre.</p> <p>8.1 Assemblée générale</p> <p>La direction propose que l'assemblée générale annuelle de parents ait lieu le 17 septembre 2020 pour respecter ces échéances cette année.</p> <p>8.2 Calendrier comité de parents</p> <p>Dépôt du calendrier des rencontres du Comité de parents et Comité EHDA du CS.</p>
------------------------	---

<p>CE #20-06-16-04</p>	<p>9. FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS</p> <p>9.1 Principes d'encadrement des frais exigés aux parents</p> <p>Marie-Josée indique que le CÉ peu encadrer les frais exigés aux parents. Ex : Faire 80% du cahier d'exercices. Les parents soulignent qu'ils font confiance aux enseignants et que s'il y a un achat de cahiers d'exercices, les enseignants s'assureront de leur utilisation.</p> <p>9.2 Liste des effets scolaires</p> <p>Lucie explique que sur sa liste il y a plus de cahiers d'exercices. Dans le cas d'une deuxième vague à la pandémie, ce sera plus pratique de d'avoir des cahiers d'exercices que de prévoir des photocopies. De plus, généralement les frais de photocopies ont baissé en fonction du coût réel.</p> <p>Il est proposé par Valérie Gagnon et résolu :</p> <p>QUE les listes d'articles scolaires présentées par l'équipe-école soient adoptées telles que présentées.</p> <p>➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CE #20-06-16-05</p>	<p>10. PROJET D'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ</p> <p>Un groupe de parents se mobilise actuellement pour organiser un service de garde à l'école et le comité des loisirs de la municipalité souhaite utiliser les locaux de l'école pendant l'été. De plus, l'école a besoin d'utiliser la bibliothèque et la toilette du bas pendant les heures d'école. Il faudra donc revoir l'entente avec la municipalité.</p> <p>Il est proposé par Valérie Gagnon et résolu :</p> <p>QUE le CÉ autorise l'utilisation du gymnase, des toilettes et de la cafétéria en dehors de ses heures d'activités (soir, été) à l'intérieur de cette entente.</p> <p>➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>

11. BILAN EN VRAC

- Il faut être à l'affût de la technologie car la transmission de la maison à l'école est importante en situation de pandémie. Ce n'est pas facile non plus quand les parents n'ont pas d'imprimante.
- La pandémie nous a rapproché et solidarisé (personnel et parents).
- Les conseils d'établissement sur TEAMS sont intéressants. Il pourrait y avoir quelques rencontres en personnes et d'autres sur Teams. La conciliation famille et bénévolat serait plus facilitant pour ceux et celles qui sont de l'extérieur et qui ont des enfants.
- Francois, le concierge et Amélie, TES ont été super efficaces avant et après la rentrée des élèves après le confinement.
- Mention spéciale pour le super jeu de babyfoot construit par Maxime, Christina et Amélie.
- Marie-Pierre dit qu'elle s'est rendu compte qu'elle n'était pas enseignante pendant la pandémie et qu'il y a eu un bon suivi. Les parents ne se sont pas sentis abandonnés. La semaine après que les écoles ont été fermées il y avait déjà des travaux à faire et les parents pouvaient mettre les enfants au travail pour ceux et celles qui le désiraient.
- La pandémie nous a fait évoluer sur le travail équipe, l'informatique, et la communauté.
- On avait prévu un super plan de match pour le jardin pédagogique qui impliquait chacun à sa façon, ce qu'on voudrait bien pouvoir retrouver l'an prochain.
- L'activité cirque, le dîner de Noël et le dîner macaroni du Carnaval étaient vraiment de super activités rassembleuses.
- Nous retenons que le milieu a besoin de se redéfinir en tant qu'école communautaire et que ça va continuer à se développer. Et nous sommes capables de le faire et de bien le faire.
- Nous avons connu un beau CÉ qui a travaillé en harmonie et qui développe une relation constructive.

<p>CE #20-06-16-06</p>	<p>12. POINT D'INFORMATION</p> <p>12.1 PRÉSIDENCE</p> <p>Aucune information.</p> <p>12.2 OPP</p> <p>Aucune information.</p> <p>12.3 PERSONNEL</p> <p>Lucie a sa boutique pour les diplômés, ses certificats, et dit qu'il y aura de la pizza pour tous ses élèves à la fin d'année. Elle achètera deux grosses pizzas, des drumsticks au caramel et passera le tout dans le budget des activités des élèves.</p> <p>Elle dit aussi qu'elle a vu Martin Dechamplain et qu'il est venu chercher les dessins des enfants pour compléter l'étoile devant l'école.</p> <p>En ce sens, il est proposé par Lucie Letendre et résolu :</p> <p>QUE le budget « étoile » soit reporté à l'année prochaine pour les dépenses qui auront lieu après le 30 juin 2020.</p> <p>➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>Shanie indique qu'elle a accepté un poste plus proche de chez elle, un poste à Richmond. Le poste du préscolaire est donc disponible pour les enseignants qui ont fait une demande de mutation. Nous ne savons pas encore qui sera là pour le moment.</p> <p>12.4 DIRECTION</p> <p>Marie-Josée nous indique que Judy sera encore en congé de maternité en début d'année. Le poste sera pris à la grande criée au mois d'août. Nous espérons que Christina va revenir, mais nous ne savons pas encore si elle pourra ou si elle aura autre chose d'intéressant.</p> <p>12.5 COMMUNAUTÉ</p> <p>Après le dernier CÉ, la présidente, les parents du comité, Marie-Josée et la municipalité se sont rencontrés. Les parents veulent remonter le comité de loisirs pour créer le service de garde, un peu comme le fait</p>
------------------------	--

CE #20-06-16-07	<p>le camp de jour. Un feuillet a été envoyé aux parents inscrits l'an prochain afin de mettre à jour les intentions d'utilisation d'un service de garde potentiel.</p> <p>13. DEMANDE D'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE DU PUBLIC</p> <p>Aucun public.</p> <p>14. VARIA</p> <p>Aucun</p> <p>15. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</p> <p>C'était la dernière rencontre de l'année 2019-2020. 😊 L'assemblée générale annuelle de parents aura lieu le 17 septembre prochain.</p> <p>16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Lucie Letendre et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée à 17h20.</p> <p>➤ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>_____ (signature) Présidente, Valérie Gagnon</p> <p>_____ (signature) Secrétaire, Stéphanie Pruneau</p>
-----------------	---